



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

**DÉCLARATION DU SALARIÉ
CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 2
DE L'ARTICLE 6.03**

(Veuillez remettre des copies à : dossier employeur, syndicat et CCQ)

Ce formulaire peut être transmis à la CCQ par le service en ligne (SEL) ou par la poste à la CCQ.

Nom de l'entreprise :

Nom du salarié :

Métier, spécialité ou occupation :

Adresse de domicile du salarié :

Adresse postale, si autre que domicile :

Numéro de téléphone du salarié :

Adresse courriel (facultatif) :

N° de télécopieur (facultatif) :

No de client de la CCQ :

Le nom de mon union ou syndicat est :

(s'il y a lieu, indiquer le numéro du local) :

Mon union ou syndicat est affilié à :

Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
Syndicat québécois de la construction (SQC)

Carte d'adhésion syndicale :

Est présentée par le salarié :

N'est pas présentée par le salarié :

Motif de l'incapacité de la présenter :

Numéro d'embauche obtenu de la CCQ :

J'accepte de recevoir mon bulletin de paie, mon relevé d'emploi et tout autre document relié à mon emploi :

Par courriel : Oui Non

Par télécopieur : Oui Non

Signature du salarié :

Date :